



**Déclaration Délégation Force Ouvrière AFPA Centre-Val de Loire
CSEE AFPÄ Centre-Val de Loire - JUIN 2024**

LE CENTRE DE BLOIS OU L'ARLESIENNE !!!!!!!!!!!!!!!

Qu'est-ce que l'on attend mais qui n'arrive jamais ?
L'Arlésienne bien sûr !!!!

Une définition populaire décrit une « **arlésienne** » comme une chose ou un événement dont on parle souvent, que l'on promet, mais qui n'aboutit pas, ne se produit pas ou ne vient jamais.

Concernant le centre AFPA de Blois, aujourd'hui malheureusement nous pouvons parler d'arlésienne comme nous pouvons évoquer les Calendes grecques. Car derrière de beaux discours prometteurs, il est clair que la Direction Régionale s'est jouée des élus et des salariés et ce depuis plusieurs années, forte de promesses et de beaux discours tout au long des multiples CSEE lors desquels la situation de Blois était dénoncée par notre délégation.

Mais qu'a donc fait la Direction Régionale durant ces 4 années ???
En fait la Direction Régionale n'a fait que jouer la montre et se moquer des élus.

Depuis bientôt 4 ans, suite à plusieurs déclarations et interventions en CSEE de la délégation Force Ouvrière sur la situation de ce centre AFPA, nous sommes menés en bateau sur son développement et son devenir.

Malgré les promesses de recherches de locaux et nos interpellations à la Direction Générale de l'AFPA,

La délégation FO Centre-Val de Loire attend depuis près de 4 ans....

La délégation FO Centre-Val de Loire attend quoi ?

- Des locaux permettant d'accueillir des plateaux techniques aux normes ... ;
- Des locaux permettant de proposer des actions de formations attendues par nos prescripteurs et nos financeurs... ;
- Des locaux permettant d'accueillir respectueusement nos publics... ;
- Des locaux permettant à nos collègues de travailler dans des conditions acceptables... ;
- Des locaux permettant d'innover sur nos propositions de formations... ;
- Des locaux permettant de faire évoluer et développer notre offre de formations... ;
- Des locaux permettant de développer le Chiffre d'affaires tant nécessaire à la survie de ce centre.



Bref, nous attendions « confiants » une politique constructive et un développement économique, porteurs d'avenir pour le centre de Blois.

A cela, après nous avoir mené en bateau pendant plusieurs années, on nous présente lors du dernier CSEE, les ambitions pour ce centre.

Et quelles » Ambitions » !!!!! I

- En 4 ans diminutions drastiques des projections économiques, diminutions drastiques des ETP
- Des réponses à l'Appel d'Offre avec pas moins de 6 GRN supprimés dans les réponses au PRF...
- Des collègues définitivement non remplacés sur des formations pourtant porteuses de Chiffre d'affaires....
- Un centre sans un projet « Ambition territoire » étudié et mis en œuvre,
- Un centre toujours en attente de locaux efficaces depuis près de 4 ans.
- Et nous apprenons de manière informelle qu'aujourd'hui, des collègues de ce centre, sans activités jusqu'en avril 2025, sont contraints d'intervenir pour d'autres centres ou dispositifs et de signer des lettres de missions dans le cadre de cette GEPP 2022.

OUI, les élus de délégation Force Ouvrière AFPA Centre-Val de Loire sont très inquiets de par la pseudo « ambition économique » portée par la direction.

De plus, les élus de délégation Force Ouvrière AFPA Centre-Val de Loire sont en totale perte de confiance face à une communication tronquée et une stratégie de mensonges portées depuis près de quatre années.

La délégation Force Ouvrière AFPA Centre-Val de Loire reste mobilisée pour préserver l'avenir du centre AFPA de Blois et exige des garanties sur la pérennité et le développement de ce centre, un retour d'ETP et un maintien des emplois de nos collègues sur ce site.

Force Ouvrière ne laissera pas, sans résister, se mettre en place une politique de délitement d'un centre AFPA en région Centre-Val de Loire.

Compte tenu de la gravité du futur économique de ce dossier, nous transmettons cette déclaration à la Direction Générale de l'AFPA ainsi qu'au secrétaire du CSE-C pour alerter les élus du Comité central, sur la stratégie conduite, ayant des conséquences économiques très préoccupantes pour ce centre.

Lue en séance plénière le 18 juin 2024

Proposition de la délégation FO AFPA Centre Val de Loire de transformer cette déclaration en motion d'alerte.

Mise au vote - 11 votants :

POUR : 8 (4 FO – 4 CFE.CGC)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3 (CFDT)

Motion adoptée

